

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

PROCES VERBAL

Présents : C. JEFFROY – B. PRIGENT - F. LEON - A. FOURNIS - F. GUEHL - J. DROUOT - P. PETIBON - C. LATOUCHE - J. LE GLAS - M. LE CORRE - B. HUONNIC - R. BONABAL - J. F. BOUGET - E. CRESSEVEUR - F. KEREMPICHON - A. LE GALL – C. LE RUMEUR - - R. MORINIERE - V. PERROT – M-A. –RIOUAL - A. SOURIMANT - I. ADAM - D. COLIN - V. GUIMBERTEAU.

Absents avec procuration : Y. LE BRIGANT donne procuration à C. JEFFROY
L. L'HAVEANT donne procuration à A. FOURNIS
S. DESCOURT (arrivée à 19h57) donne procuration à B. PRIGENT

Secrétaire de séance : A. FOURNIS

Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales :

Une présentation des élections et du rôle des grands électeurs est faite.

C. Jeffroy propose une liste de grands électeurs.

Votants :	27
Exprimés :	27
Nul :	0
Blanc :	0
Pour la liste :	27

Sont élus grands électeurs :

Mme	PRIGENT	Brigitte
M	JEFFROY	Christian
Mme	FOURNIS- BEYOU	Aurore
M	GUEHL	François
Mme	LATOUCHE	Christine
M	LE GLAS	Jacques
Mme	BONABAL	Régine
M	HUONNIC	Bertrand
Mme	LE RUMEUR	Claudie
M	KEREMPICHON	Franck
Mme	RIOUAL	Marie-Anne
M	MORINIÈRE	Raymond
Mme	SOURIMANT	Annette
M	BOUGET	Jean- François
Mme	ADAM	Isabelle
Suppléants		
M	LE BRIGANT	Yvon
Mme	GUIMBERTEAU	Viviane
M	LEON	Frédéric
Mme	DROUOT	Janic
M	CRESSEVEUR	Erwan

QUESTIONS DIVERSES

Election des représentants du Syndicat de la Baie :

Titulaires :

Christian JEFFROY
Yvon LE BRIGANT

Suppléants :

Didier COLIN
Bertrand HUONNIC
François GUEHL

Décision modificative :

La Décision Modificatives Budgétaires correspond aux voiles des chars à passer en section de fonctionnement.

Vote à l'unanimité

Ressources Humaines

2 contrats arrivent à échéance pendant l'été :

Christophe LE CALVEZ : prolongation du contrat de 3 mois

Didier ROGARD : prolongation du contrat d'un an.

Vote à l'unanimité

Motions :

2 motions de soutien sont présentées.

L'une concerne l'entreprise HOP à Morlaix et l'autre Nokia à Lannion.

Des emplois sont menacés au sein de ses entreprises.

Le Conseil apporte à l'unanimité son soutien et vote les motions.

Informations :

- A. LE GALL évoque un courrier de la Chambre d'Agriculture au sujet des choucas et sangliers.

I. ADAM rajoute qu'il y a problème de sangliers autour du château de Rosambo.

E. CRESSEVEUR ajoute que la demande à la Préfecture va devenir payante.

Il faut demander au Préfet d'obliger la Comtesse de réguler les animaux nuisibles sur son territoire.

La réglementation est différente dans le Finistère

Arrivée de S. DESCOURT à 19h57.

C. JEFFROY propose une motion pour le problème des nuisibles.

1 vote contre

1 abstention

25 pour

Fin de séance : 20h10

Le Maire,

Christian JEFFROY,

